

## **COMMUNIQUE RADIODIFFUSE**

**(A diffuser en Français et en Fon)**

Le Maire de la Ville de Cotonou communique :

Dans le cadre de l'actualisation de la base de données foncières de l'outil RFU, le Maire de la Ville de Cotonou lance la réalisation des travaux d'investigations foncières des parcelles à propriétaires inconnus sur toute l'étendue du territoire de la Ville de Cotonou.

A cet effet, il invite exclusivement les présumés propriétaires de parcelles ne disposant pas de plaque d'identification sur leur clôture, à se présenter au Service du Registre Foncier Urbain (SRFU) sis à l'annexe de l'ex mairie d'Ayélawadjè dans le 3<sup>e</sup> Arrondissement du **Lundi 14 décembre au Jeudi 24 décembre 2020**, munis d'une copie des pièces suivantes :

- Titre de propriété ;
- Carte d'identité nationale, passeport ou toute autre pièce pouvant permettre d'identifier le propriétaire ;
- Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le Maire de la Ville de Cotonou compte sur la compréhension, la collaboration et la discipline de chacun et de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Cotonou, le **03** Décembre 2020

**Pour le Maire de Cotonou et PD,  
Le Secrétaire Général PI**



**Rogatien Yvon FONTECLOUNON**

**COMMUNIQUE RADIODIFFUSE**  
**(A diffuser en Français et en Fon)**

Le Maire de la Ville de Cotonou communique :

Dans le cadre de l'actualisation de la base de données foncières de l'outil RFU, le Maire de la Ville de Cotonou lance la réalisation des travaux d'investigations foncières des parcelles à propriétaires inconnus sur toute l'étendue du territoire de la Ville de Cotonou.

A cet effet, il invite exclusivement les présumés propriétaires de parcelles ne disposant pas de plaque d'identification sur leur clôture, à se présenter au Service du Registre Foncier Urbain (SRFU) sis à l'annexe de l'ex mairie d'Ayélawadjè dans le 3<sup>e</sup> Arrondissement du **Lundi 14 décembre au Jeudi 24 décembre 2020**, munis d'une copie des pièces suivantes :

- Titre de propriété ;
- Carte d'identité nationale, passeport ou toute autre pièce pouvant permettre d'identifier le propriétaire ;
- Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le Maire de la Ville de Cotonou compte sur la compréhension, la collaboration et la discipline de chacun et de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Cotonou, le **03** Décembre 2020

Pour le Maire de Cotonou et PD,  
Le Secrétaire Général PI



**Rogatien Yvon FONTECLOUNON**